

***Communiqué de presse***  
**Insee Analyses Poitou-Charentes**  
**n° 22**

Dossier suivi par :  
Nathalie Dupas - Attachée de presse  
Tél. : 05 49 30 00 30  
Fax : 05 49 30 01 03  
Mél : [contactpresse-poitou-charentes@insee.fr](mailto:contactpresse-poitou-charentes@insee.fr)

Poitiers, le 21 septembre 2015  
N° 761/DR86-SED/COMEXT

**Poitou-Charentes, un carrefour pour les étudiants et les diplômés  
du supérieur**

En 2012, 332 000 poitou-charentais adultes possèdent un diplôme du supérieur ou poursuivent des études, soit 23 % des résidents de Poitou-Charentes. Cette proportion régionale est plus faible qu'en Province (-4 points) et place le Poitou-Charentes au 17<sup>e</sup> rang des régions.

Avec 53 % de natifs d'autres régions et de l'étranger parmi les résidents diplômés du supérieur et/ou étudiants, et 52 % de départs des natifs, le Poitou-Charentes constitue un carrefour du savoir à l'ouest de la France. Le Poitou-Charentes se situe au 7<sup>e</sup> rang des régions dont les natifs diplômés ou en cours d'étude sont le plus souvent partis derrière le Limousin, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne.

L'attractivité de Poitou-Charentes progresse dans le temps mais moins que la moyenne des régions. L'arrivée de natifs de l'étranger joue un rôle notable dans ces équilibres. La mobilité des diplômés tout au long de la vie résulte de l'attractivité régionale en matière d'études supérieures, d'emploi puis d'aménités propices pour les actifs comme pour l'installation des retraités. Au final, le taux de diplômés des résidents résulte d'une part de la mobilité des diplômés et d'autre part, de la force de la reproduction sociale.

Insee Analyses du Poitou-Charentes n° 22 de septembre 2015, consultable sur [insee.fr](http://www.insee.fr) à l'adresse suivante :

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=12&ref\\_id=23363](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=12&ref_id=23363)

Cette étude est déclinée au niveau des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes donc chaque volet est publié de façon simultanée le 22 septembre 2015.

Ces documents sont consultables sur le site internet de l'Insee aux adresses suivantes :

Aquitaine : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=4&ref\\_id=23360](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=23360)

Limousin : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=9&ref\\_id=23333](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=23333)